



**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**SÉANCE DU JEUDI 3 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un, jeudi 3 juin, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le 28 mai 2021, se sont réunis dans la salle polyvalente rue Pierre Banry à Pont Sur Yonne, sous la présidence de Monsieur Thierry SPAHN,

**En exercice : 38**

**Présents : 30**

**Votants : 36**

**Étaient présents (titulaires) :** Mesdames et Messieurs Fouet, Coquille (Champigny Sur Yonne), Rangdet (Courlon Sur Yonne), Sylvestre (Cuy), Gonnet (Evry), Babouhot (Gisy Les Nobles), Bonneau (La Chapelle Sur Oreuse), Cots (Pailly), Gesserand (Perceneige), Aubert (Plessis Saint Jean), Dorte, Joly, Chislard (Pont Sur Yonne), Martin (Serbonnes), Pitou, Lemétayer (Sergines), Bardeau P., Bardeau C. (Thorigny Sur Oreuse), Spahn , Delalleau (Villeblevin), Laventureux (Villenavotte), Bourreau, Coutouly, Piète, Sineau (Villeneuve la Guyard), Nezondet, Dauphin (Vinneuf).

**Était présent (suppléant) :** M. Khebizi (Compigny), Mme Guéret (Michery), Bastien (Villeperrot).

**Étaient absents :** M. Brochier (Champigny Sur Yonne), Beaumont (Villeblevin).

**Pouvoirs :** Mme Devinat donne pouvoir à Mme Sineau, Mme Duval donne pouvoir à M. Chislard, Mme Desserey donne pouvoir à M. Dorte, M. Le Gac donne son pouvoir à M. Laventureux, M. Goglines donne pouvoir à M. Bourreau, Mme Cochennec donne pouvoir à Mme Coutouly.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application des articles L.5211-1 et L.2121-7 du Code Générale des Collectivités Territoriales.

Monsieur Nézondet a été élu secrétaire de séance

La séance est ouverte à 18h30

Présents	Pouvoirs	Votants
30	6	36

**APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES DERNIÈRES SÉANCES**

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité (2 abstentions) le procès-verbal du Conseil Communautaire du 8 avril 2021.

---

**Rendu compte des décisions prises par le Président**

Numéro	Date	Organisme	Objet
2021.03	07/04/2021	SARL ENVIREC	Contrat de prestations d'assistance avec la SARL ENVIREC (déchetteries et de collecte des déchets ménagers)
2021.04	07/04/2021	SARL ENVIREC	Contrat de prestations d'assistance avec la SARL ENVIREC (tri des déchets recyclables en extension de consignes de tri)
2021.05	15/04/2021	SARL ENVIREC	Contrat de prestations d'assistance avec la SARL ENVIREC
2021.06	15/04/2021	Cabinet OCTAV	Contrat d'honoraires du Cabinet OCTAV – Société d'Avocats
2021.07	27/04/2021	ANS	Subvention d'équipement auprès de l'Agence Nationale du Sport

2021.08	29/04/2021	SEPUR	Avenant n°1 SEPUR
2021.09	29/04/2021	EHPAD de Pont Sur Yonne - Villeblevin	Centre de vaccination – Avenant convention DASRI
2021.10	27/05/2021	Bureau d'Étude CD2i	Contrat de mission d'assistance technique à Maîtrise d'Ouvrage

Monsieur Pitou, souhaite lire un texte sur un dossier de la Communauté de Communes.

Le Président refuse cette intervention en expliquant qu'on ne peut évoquer, en séance publique, un dossier concernant un agent de l'EPCI. Monsieur Pitou quitte le Conseil Communautaire.

#### 1) FINANCES

##### 2021-148 Procès-verbal de transfert du Bassin d'Apprentissage de la Natation (BAN) de Pont sur Yonne

Le conseil communautaire approuve à la majorité (9 voix contre) le procès-verbal de mise à disposition des biens meubles et immeubles de la Commune de Pont sur Yonne se rapportant au transfert du Bassin d'Apprentissage de la Natation.

##### 2021-149 Décision modificative budget principal

Le Conseil Communautaire accepte à majorité (8 abstentions et 1 voix contre) la décision modificative n° 1 telle que présentée en annexe, arrêtée comme suit :

Budget Principal	Budget voté	DM1	Total Budget
<b>Fonctionnement</b>			
Dépenses	10 420 000,00	-88 413,00	10 331 587,00
Recettes	10 420 000,00	-88 413,00	10 331 587,00
<b>Investissement</b>			
Dépenses	2 378 115,00	365 200,00	2 743 315,00
Recettes	2 378 115,00	365 200,00	2 743 315,00

Le solde d'exécution reporté (chapitre 001 – recettes d'investissement) sera réduit de 0,10 cts €

##### 2021-150 Délégation au Président pour les créances éteintes

Des créances éteintes peuvent être déclarées irrécouvrables par différents tribunaux à savoir, soit des Tribunaux de Commerce ayant prononcé un jugement de clôture pour insuffisance d'actif, soit par un Tribunal d'Instance ayant prononcé une ordonnance d'homologation de Procédure de Rétablissement Personnel dans le cadre de dossiers de surendettement.

Elles concernent des taxes et produits correspondant à des titres émis par la collectivité mais dont le recouvrement n'a pu être mené à son terme par le Comptable Public en charge du recouvrement.

Le Conseil Communautaire donne à l'unanimité délégation au Président afin d'approuver les créances éteintes au vu des états et pièces justificatives transmis par le Comptable Public.

##### Demandes de subventions pour la réhabilitation du BAN

##### 2021-151 au titre de la DETR

Le Conseil Communautaire autorise à la majorité (6 abstention, 1 voix contre) le Président à solliciter la DETR 2021 pour la réhabilitation du BAN de Pont sur Yonne dont le coût prévisionnel de réhabilitation est estimé à 401 520 € HT (481 825 € TTC), pour un taux de 20% soit un montant de 80 304 €.

### 2021-152 auprès de l'Agence Nationale du Sport

Le Conseil Communautaire autorise à la majorité (6 abstentions, 2 voix contre) le Président à solliciter une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport pour la réhabilitation du BAN de Pont sur Yonne dont le coût prévisionnel de travaux est estimé à 401 520 € HT (481 825 € TTC).

### 2021-153 auprès de la Région

Le Conseil Communautaire autorise à la majorité (7 abstentions, 1 voix contre) le Président à solliciter une subvention auprès de la Région pour la réhabilitation du BAN de Pont sur Yonne dont le coût prévisionnel de travaux est estimé à 401 520 € HT (481 825 € TTC).

## 2) SERVICES À LA POPULATION

### 2021-154 Tarifs service Enfance

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité les nouvelles grilles de tarifs comme suit :

#### A – pour l'accueil extrascolaire et du mercredi

Quotient	Tarifs <b>HORS</b> présence pré/post ALSH (matin et/ou soir)				Tarifs <b>AVEC</b> présence pré/post ALSH (matin et/ou soir)				Séjours (tarif à la Journée - repas compris)	
	journée (base 9 h à 17 h) avec repas		1/2 journée avec repas		journée avec repas		1/2 journée avec repas			
	CCYN	extérieurs	CCYN	extérieurs	CCYN	extérieurs	CCYN	extérieurs	CCYN	extérieurs
<450	6,6	10,6	4,95	8,95	7	11	5,5	9,6	8	13
451-680	8	12	6	10	8,5	12,5	6,5	10,75	10	15
681-800	12,4	16,4	9,3	13,3	12,9	16,9	9,8	13,9	16	21
801-1100	12,8	16,8	9,6	13,6	13,5	17,5	10,1	14,2	18	23
1101-1400	13,2	17,2	9,9	13,9	14,5	18,5	10,4	14,8	20	25
1401-1600	14,5	18,5	10,9	14,9	16	20	11,5	15,8	23	28
>1601	16	20	12	16	18,5	22,5	13	17	27	32

#### B – pour l'accueil périscolaire

tranche quotient	CCYN	Hors CCYN
	tarif 1/2 heure	tarif 1/2 h
< à 450	0,35	0,45
de 451 à 680	0,45	0,50
de 681 à 800	0,50	0,55
de 801 à 1 100	0,55	0,60
de 1 101 à 1 400	0,60	0,70
de 1 401 à 1 600	0,70	0,80
> à 1 601	0,80	0,90

Les inscriptions sont prises à la semaine à raison de 4 jours minimum en été,

Il est décidé une entrée en vigueur au :

- 1<sup>er</sup> juillet 2021 pour les tarifs de l'accueil extrascolaire et du mercredi
- 1<sup>er</sup> septembre 2021 pour l'accueil périscolaire du matin et/ou soir,

### 2021-155 Tarifs service Jeunesse

Le Conseil Communautaire décide à l'unanimité (1 abstention) les tarifs comme suit :

### 2021-156 Tarifs camps Été 2021

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité la mise en place d'un séjour « bateau » pour 16 jeunes âgés de 11 à 14 et d'un séjour « camping » pour 12 (16) jeunes âgés de 11 à 17 ans sur la période de l'été 2021, les tarifs pour les 2 séjours :

Quotients	Séjour Bateau	Séjour Camping
<680 €	140 €	85 €
681-1 400 €	170 €	120 €
>1 401 €	210 €	150 €
extérieurs	280 €	210 €

#### 2021-157 Engagement d'une démarche de Convention Territoriale Globale

Une consultation a été lancée le 8 avril 2021 afin de retenir un Bureau d'études pour réaliser un diagnostic de territoire suivi d'une Convention Territoriale Globale (CTG).

Le Conseil Communautaire s'engage à l'unanimité :

- à confirmer son engagement à lancer la démarche CTG. Les droits de la CCYN resteraient ainsi couverts pour l'année 2021,
- à mettre tous les moyens en œuvre pour une signature conventionnelle de la CTG avec la Caf de l'Yonne en 2022 ainsi qu'une signature des collectivités co-signataires (Villeneuve la Guyard).

#### 2021-158 Tarifs école de musique en période de crise sanitaire

Le Conseil Communautaire approuve à la majorité (3 abstentions, 2 voix contre) la nouvelle grille de tarifs ci-dessous applicable uniquement sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 3 juillet 2021.

Activités	Tarifs pour 2 trimestres (du 1er janvier au 3 Juillet)		
	1er enfant ou adulte	2ème enfant	hors CCYN
curcus complet enfant (instrument + formation musicale + pratique collective*)	110 €	85 €	180 €
curcus complet adulte (instrument + formation musicale + pratique collective*)	130 €	100 €	200 €
instruments supplémentaires (si cursus)	70 €	55 €	105 €
formation musicale seule	75 €	55 €	105 €
pratique collective seule	75 €	55 €	105 €
Chorale	pas de cours		
Éveil musical 4 - 5 ans (du 01/01 au 31/03)	0 €	0 €	0 €
Théâtre et musique	180 €	140 €	270 €
Théâtre	75 €	55 €	105 €

- la somme de 50 € sera remboursée aux élèves pour les cours de Chorale qui n'ont pu se tenir de novembre à décembre 2020,
- l'activité d'éveil musical sera gratuite pour le 2<sup>ème</sup> trimestre de cours (1<sup>er</sup> janvier au 30 mars 2021) pour les familles s'étant acquitté du 1<sup>er</sup> trimestre de cours (septembre à décembre 2020),
- les tarifs ci-dessus pourront être reconduits en cas de nouvelles mesures nationales prises pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

#### **2021-159 Règlement intérieur du Service Enfance**

Le Conseil Communautaire accepte à l'unanimité (2 abstentions) la modification de l'article 2 du règlement de fonctionnement des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) comme suit :

*« Tout retard après l'heure de fermeture des Accueils de Loisirs entraînera la facturation d'un forfait de 2 € par retard et par enfant en plus des tarifs en vigueur »*

#### **2021-160 Règlement intérieur du Service Jeunesse**

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le règlement intérieur de l'Accueil Ados dont un exemplaire est joint à la présente délibération.

#### **2021-161 Projet Éducatif de la CCYN**

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité (1 abstention) le nouveau projet éducatif de la Communauté de Communes Yonne Nord

### **3) RESSOURCES HUMAINES**

#### **2021-162 Création de 5 postes permanents d'adjoints d'animation**

Le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité la création de cinq postes d'Adjoint Animation (cadre d'emploi d'Adjoint Animation)

#### **2021-163 Création de 4 postes d'adjoints d'animation pour accroissement temporaire d'activité**

Le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité la création de 4 postes d'Adjoint Animation (cadre d'emploi d'Adjoint Animation), pour une durée maximum de 12 mois.

#### **2021-164 Création de 6 postes d'adjoints d'animation en CDD**

Le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité la création de cinq postes d'Adjoint Animation à temps complet et un poste d'Adjoint d'animation à temps non complet (cadre d'emploi d'Adjoint Animation), pour une durée de 12 mois.

#### **2021-165 Création de 9 postes d'adjoints d'animation pour accroissement saisonnier d'activité**

Le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité la création de 9 postes d'adjoint d'animation à temps complet pour l'année scolaire 2021.

### **4) ÉCONOMIE**

#### **2021-166 Dérogation au repos dominical pour le mois de juin 2021**

Le Conseil Communautaire émet à la majorité (3 abstentions, 2 voix contre) un avis favorable à la demande de dérogation au repos dominical pour le mois de juin 2021, sont concernés les demandes suivantes :

- Conseil du Commerce de France
- Fédération et du commerce de proximité et de la Fédération du Commerce et de la Distribution
- L'Alliance du commerce
- La fédération française de l'Équipement du Foyer, Droguerie, Arts de la table et cadeaux
- La société NOZ
- Le Conseil national des professions de l'automobile Bourgogne Franche-Comté

### **INFORMATIONS DIVERSES**

Une 4<sup>ème</sup> séquence pour la vaccination aura lieu le mercredi 9 et le jeudi 10 juin, pour 450 doses.

Il est demandé aux Élus Communautaires s'ils peuvent participer pour aider les agents de la Communauté de Communes Yonne Nord sur le créneau du 9 juin, le 10 juin étant déjà complet.

Il est annoncé un prochain Conseil Communautaire pour le 1<sup>er</sup> juillet 2021, avec la présence de Monsieur Champion.

La séance est levée à 20h00

Fait à Pont sur Yonne le 4 juin 2021 pour affichage

Le Président  
Thierry SPAHN



**Le procès-verbal complet de la séance peut être obtenu sur demande auprès de votre Mairie ou du Secrétariat de la Communauté de Communes Yonne Nord**